

DES ÉCOLES NATIONALES

Il y a quelques semaines, nous avions l'honneur d'être pris à partie par l'«Événement» de Québec, parce que nous avions dit dans un article intitulé «Un ministère fédéral d'instruction» qu'il y avait un mouvement lancé pour amener la constitution d'un tel ministère dans le but d'établir des écoles nationales.

On nous laissait entendre que nous étions visionnaires et que nous nous alarmions pour rien. Cependant, le Dr Edwards, député de Frontenac, vient de faire inscrire sur le feuillet de la Chambre des Communes un avis de motion portant «Que cette Chambre est d'avis que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord doit être amendé de façon à assurer l'établissement d'un système d'écoles nationales pour tout le Dominion».

Cette fois, à moins d'être aveugle ou de mauvaise foi, on doit admettre que le projet n'est pas aussi imaginaire qu'on a voulu le laisser entendre. Sans doute, entre un avis de motion et l'adoption d'un amendement à la constitution, il y a place pour de nombreux changements. Cependant, il ne faut pas se bercer d'illusion, la campagne est commencée et nous ne pouvons trop redouter les conséquences de l'agitation qui va se faire autour de cette question.

Evidemment, cette motion n'est pas proposée par le gouvernement, mais elle l'est par un partisan du gouvernement. Elle est apportée par un homme qui n'a jamais permis à personne de se méprendre sur ses sentiments intimes à l'égard des Canadiens français catholiques. Il n'a jamais caché sa détermination de combattre jusqu'à leur disparition la langue française et les écoles catholiques. Nous avons donc raison de redouter ce mouvement et il est bon de l'étudier pour en voir les conséquences.

L'amendement proposé par la motion du Dr Edwards vise l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui dit: «Dans chaque province, la législature pourra exclusivement décreter des lois relatives à l'éducation sujettes et conformes aux dispositions suivantes:

«1.—Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées.

«2.—Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs conférés et imposés par la loi dans le Haut-Canada, lors de l'union, aux écoles séparées et aux syndics d'écoles des sujets catholiques romains de Sa Majesté, seront et sont par le présent étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants et catholiques de Sa Majesté la Reine dans la province de Québec».

La troisième restriction ayant trait aux droits des minorités d'interjeter appel auprès du gouvernement fédéral dans le cas d'une loi injuste, elle n'a pas d'importance dans la question qui se pose.

Comme on le voit, les provinces SEULES ont le droit de faire des lois relatives à l'instruction publique. De plus, les provinces sont elles-mêmes limitées dans leur action, par l'étendue des droits et privilèges acquis aux minorités sous l'union. C'est-à-dire que les provinces, dans leurs lois scolaires, n'ont pas le droit de violer des droits exercés en vertu des lois de l'Union.

De toutes les provinces du Canada, la province de Québec a été la seule à observer dans la lettre et dans son esprit cet article de la constitution canadienne. Les autres, à diverses époques de l'histoire, et la province d'Ontario et celle du Manitoba, en ces dernières années, se sont appliquées d'une façon toute spéciale à violer cet article, surtout en ce qui a trait à l'enseignement du français, au choix des inspecteurs et à la liberté des syndics des écoles, telle que définie dans la loi de 1863, devenue acte impérial par l'Acte de la Confédération en 1867.

En proposant la création d'un ministère fédéral d'éducation et d'un système d'écoles nationales, M. Edwards demande au Canada de rayer de la constitution l'article 93.

Evidemment, quand il y a accord entre toutes les parties contractantes, il est toujours légitime de changer les dispositions d'un contrat, mais tout contrat bilatéral est intangible, du moins dans ses parties essentielles, tant qu'une des parties contractantes se refuse à des changements.

Même si la majorité du gouvernement votait cette motion et demandait au gouvernement impérial de changer l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ce serait inconstitutionnel, parce que la minorité, celle pour qui l'article était fait, s'oppose à ce changement.

N'oublions pas que sans cette garantie en faveur des catholiques de l'Ontario, et sans cette garantie en faveur des protestants de Québec, la Constitution de 1867 n'aurait jamais eu lieu. Les droits et les libertés de ces deux minorités ont été solennellement sauvegardés et c'est ce qui a rendu l'entente possible.

Aujourd'hui, on propose d'enlever cet article essentiel du contrat, et pourquoi? Pour imposer à la minorité catholique de l'Ontario et à la majorité catholique de Québec, un système d'écoles contre lequel elles se sont toujours élevées et qu'elles ne peuvent pas accepter en conscience.

Cette action est exactement la répétition de la conduite de l'Allemagne au début de la guerre. Un contrat solennel avait été signé, par lequel l'Allemagne et les autres nations s'engageaient à respecter la neutralité de la Belgique. Celle-ci, de son côté, s'était engagée à ne pas faire la guerre contre aucune des nations signataires du contrat.

L'Allemagne déclare la guerre à la France et demande à la Belgique de résilier le contrat pour lui permettre de passer sur son territoire pour attaquer la France. La Belgique refuse, se basant sur la signature apposée au contrat. L'Allemagne, se servant du «droit de la force», passe sur le corps pantelant de la Belgique, violant sa signature. Le Dr Edwards a maintes fois déclaré que cette conduite était de la barbarie et de la félonie.

Cependant, quelle différence y a-t-il entre cette conduite et celle qu'il propose à la Chambre de tenir? N'est-ce pas la violation d'un contrat solennel par la force du nombre contre une minorité demandant le respect des signatures?

Bien plus, la conduite est encore plus odieuse, puisqu'elle est dirigée spécialement contre cette minorité, pendant qu'elle n'était pas contre la Belgique. Si la Belgique avait simplement protesté, les armées allemandes seraient passées sans faire de mal à personne. Ici, au contraire, la législation proposée a pour but de détruire un état de choses consacré par le contrat et par cinquante années de jouissance ininterrompue.

On ne demande pas à la minorité de laisser passer une année, on veut imposer à la minorité la déchéance et la mort. Un peuple, pour vivre sa vie, doit avoir ses écoles et si la motion de M. Edwards était adoptée avec les conséquences qu'elle comporte, les

En marge des débats

La Chambre des Communes s'est mise tout de bon à l'œuvre depuis une semaine. La besogne ne marche pas si rapidement que l'an dernier, et il est probable que la session sera plus longue que la précédente. Et cela pour plusieurs raisons. L'an dernier, le Canada était encore sur un pied de guerre; les hostilités n'étaient pas terminées, et il s'agissait surtout pour le gouvernement unioniste de veiller à l'application de la loi du Service Militaire. De plus, toutes les mesures importantes, qu'exigeait la conduite des affaires publiques, furent réglées par arrêtés-en-conseil, alors même que le parlement était en session. Nous rappellerons la question de la suppression du droit d'habeas corpus, la suppression de la liberté de la presse, la suppression des exemptions accordées aux cultivateurs d'après la loi du Service Militaire. En d'autres temps, de telles mesures auraient soulevé de longs débats. Mais le gouvernement s'est autorisé de l'état de guerre pour couper court à toute discussion qui aurait retardé l'accomplissement de ses volontés. L'application du baillon était aussi alors un excellent moyen de raccourcir les sessions.

Le même esprit ne règne pas cette année. Les députés, unionistes et libéraux, ne se sentent pas prêts à accepter sans profonde considération toutes les mesures dont le gouvernement demandera l'adoption. L'heure est trop sérieuse, les problèmes de trop grande envergure, pour laisser à la seule responsabilité de quelques hommes le règlement de la situation. Puisque nous vivons sous le régime parlementaire, l'opinion publique réclame la discussion au Parlement même des projets de loi qui doivent aider le pays à traverser heureusement une crise économique, dont tous les gens sérieux redoutent les conséquences. L'opinion publique exige aussi que le gouvernement accepte, d'où qu'ils viennent, les conseils sages et prudents. Et si les ministres sont sincères quand ils déclarent avoir d'autre chose à penser qu'aux intérêts pratiques, ils recueilleront les avis remédiateurs, qu'ils viennent de partisans ou d'adversaires.

La semaine dernière, les députés ont parlé sur le discours du trône; et il est probable qu'ils en parleront encore pendant une autre semaine. Parler sur le discours du trône, c'est parler sur la politique du gouvernement. On connaît cette politique; elle a pour but cette année de reconstruire; la plupart des projets de loi tendent à cette fin. Pour reconstruire, il faut que tous les citoyens du pays aient de l'emploi afin de pouvoir vivre convenablement et éviter la misère; c'est pourquoi le cabinet présentera des projets ayant comme fin de fournir de l'ouvrage aux 120,000 ouvriers jetés sur le pavé par la fermeture des usines de munitions, et aux soldats de retour du front.

Le ministre des Travaux Publics a annoncé que son ministère ferait exécuter, dans la plupart des grandes villes, un grand nombre de travaux: Le creusement du canal de Trent et du canal de Welland sera repris; le creusement du canal de la Baie Georgienne ne sera pas entrepris cette année. D'importantes réparations seront faites aux réseaux de voies ferrées du gouvernement et les chantiers maritimes seront tenus en pleine activité. De plus, le gouvernement demandera à la Chambre d'étudier des projets de loi à l'effet de donner de l'aide à la construc-

tion de grandes routes, de porter secours aux soldats de retour du front pour les établir sur les terres, pour encourager une immigration désirable et promouvoir la colonisation. Le parlement devra également des projets de loi concernant l'enseignement professionnel, la création d'un ministère de la santé publique, des mesures pour améliorer les conditions de logement dans tout le Dominion, au moyen de prêts faits dans ce but aux différents gouvernements provinciaux, et pour rendre valides les arrêtés-en-conseil prohibant l'importation et la fabrication des liqueurs enivrantes et leur transport dans toute partie du pays où leur vente est interdite par la loi.

L'opposition n'a pas jusqu'ici critiqué sérieusement le programme de reconstruction; et après une semaine de débat, aucun amendement n'a encore été présenté à la résolution de M. Redman, le proposeur de l'adresse. Si aucun amendement n'est présenté avant la fin du débat, cela voudra dire que l'opposition approuve le programme de reconstruction du gouvernement. Il se pourrait cependant que l'opposition diffère d'opinion sur les détails; s'il en était autrement, le pays n'aurait plus besoin des services de la loyale Opposition de Sa Majesté.

Ces points de détails, les députés libéraux qui ont parlé au cours de la semaine les ont fait connaître. Ils veulent s'opposer à tout ce qui paraîtrait de près ou de loin un empiètement sur les droits provinciaux, soit en matière d'éducation, de finances ou autre.

Samedi matin, les journalistes de la galerie de la presse ont tenu leur réunion annuelle, au Musée Victoria. Cette assemblée est toujours attendue avec impatience par les correspondants parlementaires. On y dit l'exécutif de la galerie et on y discute les questions d'intérêt général. Il y règne toujours une animation, une gaieté et un entrain que l'on ne rencontre guère que chez des journalistes. L'exécutif de l'an dernier a reçu les félicitations de tous pour l'activité dont il a fait preuve, et en particulier pour s'être rendu acquéreur d'une magnifique salle de travail au quatrième étage de l'édifice Union. L'assemblée a décidé d'exiger à l'avenir une contribution de \$2.00 par membre pour défrayer les coûts de la salle et du téléphone et d'autres petites dépenses. Les journalistes ont pratiquement décidé d'aller, au cours de la session, faire une excursion à Montréal, et d'y tenir le banquet annuel de la galerie.

Le nouveau conseil exécutif sera composé pour la présente année de M. Wallis, du «Mail and Empire», de Toronto, comme président; de M. E. Bilodeau, du «Devoir», comme vice-président; de M. Chisholm, du «Toronto Star», comme secrétaire; de M. Cl. Beauchamp, de «La Patrie», comme assistant-secrétaire, et MM. Bishop, du «Montreal Star», O'Leary, du «Journal Press» d'Ottawa, Marchingdon, du «Toronto Globe», Daffoe, du «Canadian Press» et M. Munroe du «Toronto Telegram», comme conseillers.

Charles GAUTIER.

Au jour le jour

Un navire anglais

«Etrange», dit la «Vérité» de Québec. «Un destroyer anglais porte le nom de «Verdun». Les Orangistes de la «Sentinel» de Toronto seront rétonnés: est-ce qu'un seul des «Bochons orangistes» a jamais entendu parler de Verdun? Est-ce un homme? un marin? un général d'Ontario? Les primaires de la «Sentinel» res-

teront perplexes. Ce navire porte comme devise, en français, s'il vous plaît: «On ne passe pas». A quoi pensent les Anglais d'Angleterre?

La capitale de l'Empire britannique n'est heureusement pas encore à Toronto.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Nous recevons ce matin la petite note suivante que nous publions avec empressement:

«Ceux qui veulent se renseigner sur l'instruction obligatoire, savoir ce qu'en pensent nos autorités religieuses et civiles, feront bien de lire les deux brochures que vient de publier à Montréal l'Œuvre des Tracts.

«L'instruction obligatoire, ce qu'en pensent Sir Lomer Gouin, MM. Tellier et Langlois.

«L'école obligatoire. — D'où elle vient, ce qu'en pense l'Eglise, où elle mène.

«Imprimées dans un but de propagande, ces brochures ne se vendent que 5 sous l'exemplaire, \$1.00 le cent, \$35.00 le mille. On y trouve tout ce qu'il faut savoir sur cette importante question. Les faire lire autour de soi est une bonne action. Demandez-les à l'Œuvre des Tracts, 752, Chemin Ste-Catherine, Outremont, ou chez les principaux libraires.»

Nous ne saurions trop inviter nos lecteurs à se procurer ces brochures et à bien étudier cette importante question de l'obligation scolaire.

DES CONSEILS

L'hon. Jas. Henry Thomas, député ouvrier au parlement anglais et secrétaire général de l'Union nationale des employés de chemins de fer anglais a parlé, hier, à nos camarades et donné des avis qui paraissent sages. «D'ici trois semaines, dit-il, nous saurons probablement si notre pays, après être sorti victorieux de la guerre mondiale, évitera un conflit industriel qui aurait des conséquences presque aussi dangereuses que la victoire allemande. Il est essentiel que toutes les classes comprennent bien la situation et qu'elles reconnaissent sans s'occuper des préjugés ou des préjugés de clan, les responsabilités qu'elles ne peuvent éviter.

«Pendant quatre ans, la vie industrielle du pays a été maintenue sur un capital emprunté, ce qui a créé une atmosphère fatalement préjudiciable au vrai progrès. Vous devez faire en sorte que la nation soit prête à se retrancher et à réparer vos portes aussitôt que possible.»

Ce n'est certainement pas en déclarant des grèves interminables que la nation comme les classes de la société répareront leurs pertes.

ON VA SE RATER

On mande de Paris que le président américain va bientôt retourner en Europe pour continuer le travail de la conclusion de la paix. Les autres têtes dirigeantes de la conférence, actuellement éloignées de Paris, retourneront aussi bien en France que dans la capitale française afin que l'on en arrive le plus tôt possible à une décision finale sur les conditions de paix que l'on imposera à l'Allemagne. On sent, en face de la nouvelle révolution allemande qui se prépare, que l'on doit se hâter si on ne veut pas que l'anarchie prenne racine chez les Boches.

UN AUTRE

L'Allemagne serait à la veille d'une nouvelle révolution, disent les dépêches de Londres, de Copenhague et de Berlin. On annonce même possible la chute du gouvernement actuel. L'Allemagne, qui a joué à la révolution en Russie ne paraît pas avoir fini de goûter à sa propre médecine. Une révolution, on sait quand ça commence, mais jamais quand ça finit. On devrait bien se le rappeler un peu partout dans le monde.

CETTE LIGUE

Les journaux ont déjà beaucoup parlé de la nouvelle ligue de soldats qui vient de se former à Winnipeg. Voici ce qu'en dit la «Liberté» de Winnipeg:

«Afin de se protéger et de s'entraider, les vétérans se sont constitués en union. Ce n'était que juste et légitime, et en outre sensé. S'ils veulent avoir voix au chapitre, il leur faut faire corps et offrir au public un code bien défini de réclamations. Le danger de ce mouvement ne s'y fausse. Si nombreux sont les vétérans que ce n'est pas un appel à désigner en temps de paix. Des politiciens l'ont déjà compris, et c'est pourquoi ils s'efforcent de faire des associations de vétérans un outil dont ils pourraient se servir pour arriver à leurs fins politiques. On assure que nous en avons un exemple dans la «Soldiers and Protective League of Canada», née tout dernièrement à Winnipeg. Ce ne serait ni plus ni moins qu'une création du génie politique fertile en expédients de l'honorable Robert Rogers. Il nie et déclare tout ignorer de cette association. En somme, cela importe peu qu'il en soit ou non le père. C'est une affaire classée: enfant trouvé; nul qui veuille s'en avouer le père parce que ce serait compromettant.»

T. P.

Plus de guerre sous-marine entre les nations du monde

Conditions de Paix



Photographie récente du maréchal Foch, qui vient de soumettre à la conférence les conditions militaires et navales qui seront imposées à l'Allemagne dans le traité de paix.

L'EMBELLEMENT DE LA CAPITALE

DELEGATION CIVIQUE AUPRES DU GOUVERNEMENT A CE SUJET — LA TAXE DES EMPLOYÉS CIVILS.

L'exemption sur les salaires des employés civils ne sera pas incluse dans le nouvel arrangement qui sera fait entre la ville et le gouvernement.

Celui-ci désire payer la ville pour les services qu'elle a rendus, mais non pas sur la base d'un quart du coût des services civiques, comme il a été suggéré par le maire. Tout paiement à la ville sera entièrement indépendant d'une gratification faite par le gouvernement pour la continuation des travaux exécutés par la commission d'embellissement de la capitale.

Il est possible qu'on tienne compte des suggestions faites au sujet d'Ottawa dans le rapport de la Federal Town Planning Commission.

Bien qu'on n'ait encore accepté aucune base définitive, on croit que le gouvernement favorisera le plan ci-dessus mentionné. Telle est l'impression donnée samedi matin, alors qu'une députation civique eut une entrevue avec le comité spécial nommé par le gouvernement fédéral pour étudier les conditions d'un renouvellement d'arrangement entre la ville et le gouvernement fédéral. Le présent arrangement expire le 30 juin.

LA DELEGATION

La députation civique fut présentée par M. Frapp, C. R., le Dr Chabot, les membres d'Ottawa, ainsi que le maire Fisher, le contrôleur Nelson, le contrôleur Plant, l'échevin Ford, l'échevin Balharrie, l'échevin Denis, M. Proctor, solliciteur de la ville; M. McCallum, commissaire des travaux; M. Veale, commissaire d'évaluation; M. Corbett, trésorier de la ville et M. Askwith, ingénieur de la ville.

Le comité du cabinet comprenait l'hon. Carvell, ministre des Travaux publics; l'hon. Reid, ministre des Chemins de fer et des Canaux; l'hon. Robertson, ministre du Travail et de la Colonisation.

Le cas de la ville fut présenté par le maire Fisher, qui a fait connaître les réclamations de la ville d'après son mémorial imprimé présenté au gouvernement et publié il y a quelques temps.

LE GOUVERNEMENT

M. Carvell a dit que le comité devrait préparer un rapport qui serait soumis au cabinet; avant que cela soit fait, une autre conférence aura probablement lieu avec les représentants de la ville.

T. P.

Résumé des conditions militaires, telles que préparées par le maréchal Foch, qui seront imposées à l'Allemagne dans le traité de paix — Les fortifications d'Heligoland — Réduction de l'armée allemande.

LE CANAL DE KIEL

(Dépêche de la Presse Associée.)

Paris, 3.—Le maréchal Foch a présenté samedi au conseil des grands pouvoirs les conditions militaires devant être insérées dans le traité de paix. Elles doivent être considérées aujourd'hui même ainsi que les conditions navales déjà soumises au conseil.

Les conditions militaires pouvaient au désarmement de l'Allemagne jusqu'à 20 divisions de 10,000 hommes chacune, incluant 15 divisions d'infanterie et 5 de cavalerie. On fait des restrictions sévères sur la fabrication de matériel de guerre de toutes sortes, et l'usage militaire et commercial des aéroplanes est limité au minimum.

CONDITIONS NAVALES

Les conditions navales qui sont maintenant devant le conseil pourvoient non seulement à la suppression complète de l'équipement sous-marin de l'Allemagne, mais aussi à la cessation de toute guerre sous-marine par toutes les nations dans le monde.

L'amiral Benson, représentant des Etats-Unis, a fait une restriction de la clause démantelant les fortifications de Heligoland et du canal de Kiel, restriction en vertu de laquelle la clause ne sera pas un précédent applicable à la défense des canaux et des ports des Etats-Unis tels que Hell Gate, le canal Cape Code et autres.

La proposition de la destruction des grands vaisseaux allemands est approuvée dans le rapport des autorités américaines et anglaises, mais les Français font toujours des réserves contre la destruction de ces vaisseaux.

On s'attend à ce que le conseil suprême prenne lundi une décision sur cette question et sur d'autres sujets navals et militaires.

BULLETIN OFFICIEL

Paris, 3. — Le communiqué officiel de la session d'aujourd'hui du conseil suprême se lit comme suit: «Les représentants des gouver-

nements alliés et associés se sont réunis au Quai d'Orsay samedi à trois heures de l'après-midi.

Le maréchal Foch a soumis le rapport des représentants militaires du suprême conseil relatif aux conditions militaires devant être imposées à l'ennemi.

«Signor Crespi, au nom du comité financier, a soumis la liste des questions demandant une solution, lesquelles ont été référées à la commission des finances.»

PAIX PRELIMINAIRE

Paris, 3 — Parlant aux correspondants anglais samedi soir, M. Arthur J. Balfour, le secrétaire des affaires étrangères d'Angleterre, a déclaré ce qui suit:

«A la fin de mars nous serons au moins en vue d'une paix préliminaire qui sera le plus grand pas fait vers une paix universelle. Comme représentant du gouvernement anglais, je suis en mesure de dire que ce qui se passe actuellement en Amérique est plus important pour le succès d'une paix générale que ce qui a été fait aujourd'hui à Paris.»

M. Balfour ajouta que la ligue des nations atteindrait pas son plein résultat à moins que les Etats-Unis ne prennent une part proportionnée dans les grandes entreprises de la paix.

LES OUVRIERS DEMANDENT LA GROSSE BIÈRE

UNE DELEGATION DIRIGÉE PAR M. T. MOORE EN FAIT LA DEMANDE AU GOUVERNEMENT.

La question de la «grosse» bière a été discutée à midi aujourd'hui en conseil privé, et les représentants de l'hon. N. W. Rowell, président du Conseil des Métiers et du Travail.

Il y a quelques semaines, les ouvriers eurent une entrevue avec les représentants du gouvernement et demandèrent que la présente restriction de 2 1/4 pour cent soit étendue et que permission soit accordée de fabriquer de la bière contenant cinq ou six pour cent d'alcool. M. Rowell était alors absent d'Ottawa.

Au cours des discussions d'aujourd'hui, les recommandations et les demandes premières furent renouvelées. M. Thomas Moore, le président du Conseil des Métiers et du Travail était à la tête de la délégation.

Les membres firent remarquer que cette question était aussi vaste qu'elle était vieille, et que si les employés civils étaient obligés de payer la taxe sur le revenu, le gouvernement devrait augmenter leurs salaires.

A ceci M. Carvell répondit que si les employés civils ne recevaient pas un salaire suffisant, il appartenait au gouvernement d'étudier cette question, mais il réaffirma qu'il ne voyait pas pour quelles raisons le gouvernement faisait un cadeau à la ville au lieu de lui accorder la taxe sur le revenu, qu'elle pourrait et devrait percevoir des employés civils.

Le maire ajouta que le gouvernement devrait s'occuper de mener à bonne fin les suggestions faites au sujet de l'avenir de la capitale, suggestions faites dans le rapport de la Federal Town Planning Commission. Les ministres ont fait entendre que la chose serait prise en considération.

D'après le présent arrangement, les employés civils sont exemptés des taxes sur le revenu et le gouvernement paie à la ville \$15,000, par année en plus des \$100,000 à la Commission d'embellissement. Le maire fit remarquer que si le gouvernement était traité comme une industrie ordinaire, il paierait à la ville plus de \$300,000 de taxes.

Température: Maximum hier: 34; minimum durant la nuit: 11; à huit heures ce matin: 18.

AUJOURD'HUI: Beau.

DEMAIN: Vents de l'est avec neige légère ou pluie.



La Cie H.-J. DALY Ltée

VOUS REDUIREZ VOS FACTURES D'ÉPICERIES EN ACHETANT CHEZ DALY

Chaque sou économisé compte au jour d'hui. Vous économiserez beaucoup en achetant chez Daly. Voici une étonnante liste d'occasions pour mardi. — Pour commander par téléphone, Queen 5040.

SIROP DE MAIS
Par sirop de maïs, marque Crown 10% de sucre de canne
Chaud. de 5 lbs. **53**

MELASSE À PATISSERIE, 2 boîtes. **20**
Riz, 2 livres. **22**
Poudre à pâte Egg-O, boîte de 1 lb. **31**
Amlon de maïs, 2 paquets. **27**
Raisin épiné, marque Easter, paquet de 15 onces, 2 pour. **36**

SUCRE GRANULE STANDARD
Par 10 livres, la livre. **11**
Par 20 livres. **2.15**

Coco filanté, la livre. **25**
Essence de Vanille ou de citron, 3 bouteilles. **28**
Amandes, 1-2 livre. **38**
Confitures aux pommes, fraises, framboises, de Lindner. Chaudière de 4 livres. **72**

OEUF
Garantis frais pondus, la douzaine. **53**

PAT. : 10796 TEL. QUEEN 5040 — Au sous-sol

LE "CANADA MUSICAL"

M. Reynaldo Hahn, le compositeur bien connu donne en ce moment à Paris des conférences très autorisées sur l'art du chant qu'il possède à fond. Dans la dernière il traitait de l'interprétation dans le chant et La Canada Musical du 1er mars donne un résumé très complet qui sera de nature à profiter à tous ceux qui se livrent à l'art lyrique. Une Causerie de M. Arthur Letondal, une interview avec Paul Dufault sur la tournée transatlantique qu'il entreprend, des nouvelles générales très importantes et la Musique en France sont bien aptes à intéresser les amateurs de musique qui veulent connaître le mouvement de l'art. Le Canada Musical est en vente dans les dépôts de journaux, chez les libraires et chez les marchands de musique au prix de 10 sous. Pour les abonnements \$2 par année, s'adresser à Casier postal, 1509, Montréal.

UNE ÈRE DE PROGRES POUR NORTH BAY

ACHEVEMENT DU CHEMIN DE FER TEMISCAMINGUE. — AUTRES PROJETS À L'ÉTUDE.

North Bay, 3.—(Dépêche de la Presse Associée.) Si on ne commence pas cette année les travaux de construction pour l'extension du chemin de fer Temiscamingue North et Ontario jusqu'à la baie James où un développement de la rivière des Français, ce ne sera pas faute d'initiative de la part de nos hommes publics ici.

Les rapports reçus d'Ottawa et de Toronto disent seulement que la proposition reçoit une attention favorable, mais ici on s'attend à ce que l'action soit immédiatement commencée.

On fait remarquer que si l'ouvrage commençait immédiatement cela donnerait de l'ouvrage à plusieurs milliers d'hommes actuellement sans emploi.

On considère que l'union de North Bay avec la Baie Georgienne est de première importance. On demanderait aussi au gouvernement de construire un canal afin d'éviter les rapids de la rivière des Français.

On dit que ces travaux ne coûteraient pas plus de \$6,000,000.

Les bénéfices seraient considérables. Les marchandises pourraient être transportées jusqu'à North Bay et les environs à des taux beaucoup plus réduits qu'au présent.

Les vapeurs des lacs pourraient faire de North Bay leur terminus. Le canal serait un grand avantage pour cette partie du Nord et donnerait de l'emploi à des milliers de personnes.

A L'ASSOCIATION DE L'EXPOSITION CENTRALE

LE COMMISSAIRE KENT EST LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE L'EXPOSITION. — M. PAISLEY.

Malgré la campagne conduite dans certaine feuille anglaise de la Capitale par certains ex-directeurs mécontents de leur défaite, l'Association de l'Exposition a procédé sérieusement à sa besogne samedi et a fait le choix de son exécutif.

Les directeurs de 1918 ont causé une réelle surprise en appelant à la présidence, à l'unanimité, le commissaire Joseph Kent qui s'est toujours intéressé aux affaires de l'Exposition et qui n'a pas été mêlé à la récente discussion sur les mérites ou les démerites de celui-ci ou de celui-là. La réunion de samedi fut fort intéressante et pas un des directeurs ne manquait à l'appel.

LES CANDIDATS
Quand vint le temps d'élire un président, M. Cummings proposa M. Watters et M. Robertson pousa la candidature du prof. Grisdale; ce dernier déclara immédiatement

qu'il avait été le sujet de beaucoup de discussions ces jours derniers et qu'il n'était pas friand de publicité; il exprima l'opinion qu'on pourrait servir mieux les intérêts de l'exposition en le laissant de côté et il suggéra que M. Kent soit choisi à sa place. M. Robertson accéda à cette demande et la lutte allait se faire entre MM. Kent et Watters.

Au moment, cependant, de distribuer les bulletins de vote, M. Watters demanda à son professeur de retirer sa motion, car, dit-il, "on m'a fait assez honneur en me nommant directeur."

Il abandonna la lutte en faveur de M. Kent qui est élu à l'unanimité. Dans son discours de remerciement, le nouveau président déclara qu'il avait toujours suivi de près les choses de l'Exposition et qu'il ferait tout en son possible pour en faire un succès complet cette année.

PAISLEY, SEC.-GERANT
Quoique le Dr Wilton ait proposé l'ajournement, la plupart des directeurs crurent qu'il serait préférable de tout régler immédiatement, car leur après-midi était perdu, d'ailleurs. On se remit donc à l'œuvre et on nomma encore M. J. K. Paisley, au poste de secrétaire-gerant; il aura le même salaire que l'an dernier; les directeurs

n'ont pas encore élu leur trésorier. M. Balharrie aurait voulu choisir le trésorier de la ville, M. Corbett, mais M. Kent dit que cet homme ne pourrait consacrer le temps nécessaire à ses nouvelles occupations.

Les candidatures de MM. Kirby et Brant furent alors moussées; plusieurs directeurs crurent qu'il serait préférable d'attendre à plus tard, car la question était trop sérieuse pour agir à la hâte; M. Paisley avança l'opinion qu'on devrait retenir les services d'un trésorier payé; il fut alors décidé que le comité chargé de nommer les présidents des divers comités fasse rapport à une réunion qui aura lieu mercredi.

CES DÉCLARATIONS
Vint ensuite la question des au-

Ne Toussez Plus! Employez, dès le début d'un rhume

TAROL

et toute rhume guérira facilement. Tarol est composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres médicaments efficaces. Il soulage et guérit toutes les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

M. Brant proposa que l'admirateur civique et M. Blatch soient choisis; l'an dernier on avait l'admirateur civique et M. Fraser; or le changement projeté intéressait vivement M. Freiman qui en demanda la raison. M. Brant répondit que le rapport de M. Fraser, était une impertinence car il y était dit que les listes de salaires préparées par les surintendants n'étaient pas toujours satisfaisantes; ensuite l'émission des cartes d'entrée causait des difficultés; le rapport termine en disant que M. W. D. Jackson, nommé en mai 1918 pour aider aux livres n'avait pas rempli les fonctions pour lesquelles il avait été payé. Le maire Fisher, M. Freiman et autres décidèrent qu'il serait préférable de faire venir M. Fraser et autres

diteurs; M. Brant proposa que l'admirateur civique et M. Blatch soient choisis; l'an dernier on avait l'admirateur civique et M. Fraser; or le changement projeté intéressait vivement M. Freiman qui en demanda la raison. M. Brant répondit que le rapport de M. Fraser, était une impertinence car il y était dit que les listes de salaires préparées par les surintendants n'étaient pas toujours satisfaisantes; ensuite l'émission des cartes d'entrée causait des difficultés; le rapport termine en disant que M. W. D. Jackson, nommé en mai 1918 pour aider aux livres n'avait pas rempli les fonctions pour lesquelles il avait été payé. Le maire Fisher, M. Freiman et autres décidèrent qu'il serait préférable de faire venir M. Fraser et autres

intéressés à la réunion de mercredi pour expliquer certaines déclarations.

intéressés à la réunion de mercredi pour expliquer certaines déclarations.

LES DIRECTEURS
Les directeurs suivants étaient présents à l'assemblée samedi: le maire Fisher, MM. Kent, Cunningham, Laroche, McDonald et Balharrie, Dr Grisdale, R. Ingram, R. C. Cummings, A. J. Freiman, R. Bowler, le préfet Hemphill, John Blagham, Dr A. W. Harris, A. E. Provist, W. P. Hurdman, T. S. Kirby, R. L. Crain, Dr Hilton, R. H. Wright, Geo. Barr, Geo. Robertson, H. Watters, J. Brant.

LA MORT A SES CONSOLATIONS

IN MEMORIAM
La mort vient de ravir à notre affection un bon père; il s'est endormi dans le Seigneur.

Malgré nos espérances de lui continuer notre affection ici-bas et malgré nos pleurs.

Quoique nos cœurs, sous l'émotion d'une si grande épreuve, pleuraient et soupiraient dans un suprême désir de le voir vivre encore, avant même qu'il rendit le dernier soupir, soutenu par la foi dont nos cœurs étaient remplis, bonheur dont nous lui sommes redevables, nous étions, dis-je, consolés et convaincus que dans quelques instants

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE À QUÉBEC EN 1860
Capital payé \$2,000,000
Réserve \$2,100,000
235 SUCCURSALES ET AGENCES
Succursale à Paris, France 14, rue Auber
Ottawa, 16, rue Rideau N. Lavoie, Jr, Gérant
Succursale à Ottawa, sur la rue Dalhousie.
Succursale à Hull. Agences à Montebello, Pointe-Gatineau, Bourget, Curran, etc.

HORACE H. CLAUDE

339, rue Dalhousie Ottawa
Téléphone: RIDEAU 3115
Machiniste expert en engin à gaz.
Réparation de machines de toutes sortes.
SOUDAGE FONDAGE FORGEAGE

le Dieu de toute bonté et de toute miséricorde lui offrirait comme gage de son amour, en échange de sa confiance et de son dévouement à son service, la possession de l'éternel séjour.

Du haut de ce lieu béni où vous êtes à même de contempler l'éternité du vide que votre mort a fait

dans nos cœurs, daignez, ô bon père, prier Dieu, le seul et vrai Maître de nos destinées, de nous accorder par sa grâce dans notre sanctification, le bonheur d'être un jour réunis avec vous, afin de chanter tous ensemble l'éternel refrain de reconnaissance pour ses bienfaits. Son fils J.P.L.

Nouvelles Marchandises Occasions Rares

AU MAGASIN DALY

Spécial de vente Anniversaire
Chaufferette à l'huile 5.85
"Perfection"
En vente au sous-sol.

Mardi sera un Autre Grand Jour de Notre Vente de Premier Anniversaire

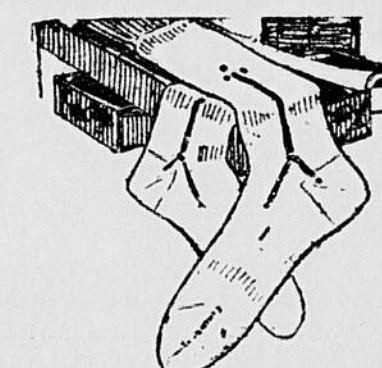
SAMEDI, le premier jour de notre première VENTE ANNIVERSAIRE a été l'un des plus gros jours d'affaires de notre histoire. Nous profitons de l'occasion pour vous exprimer nos sincères remerciements pour le magnifique témoignage de confiance que vous avez donné au magasin Daly et à sa première VENTE ANNIVERSAIRE. Nos clients peuvent être assurés que nous n'avons fait pour ainsi dire que briser la glace. Il reste un volume considérable d'occasions qui seront dévoilées de jour en jour. Nous conseillons fortement au public de lire attentivement le "Courrier du Magasin Daly" durant les deux semaines que durera notre VENTE ANNIVERSAIRE.

Gants de \$1.25 pour 98c

(En chamoisette lavable — Nuance naturelle)
Une occasion comme celle-ci se présente rarement. Des gants de printemps de la célèbre marque "KAYSER" choisis de notre stock seront offerts à un véritable prix d'économie, mardi, le troisième jour de notre PREMIERE VENTE ANNIVERSAIRE. Ces 300 paires ne resteront pas longtemps au vente à ce prix de vente anniversaire. — 98 la paire. Tous les numéros de 5 1/2 à 7 1/2. — Au rez-de-chaussée.

Bas de 35c pour Hommes—Un gros Spécial à 8.30 Mardi la Paire . . 19c

480 paires de chaussettes pour hommes achetées spécialement pour notre première vente anniversaire et marquées à un prix qui devrait attirer des foules au rayon d'articles pour hommes à 8.30 a. m. mardi. Ils sont en beau coton à deux brins, sans coutures, en noir seulement. Bouts et talons renforcés avec un fil spécial pour prolonger la durée. Pointures 9 1/2 à 11. A ce prix réduit presque de moitié, on devrait profiter de l'occasion pour se faire un approvisionnement pour des mois à venir. PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE, MARDI, la paire. 19
— Au rez-de-chaussée



Chapeaux de Fillettes

LE RAYON DES CHAPEAUX n'offre que 100 de ces attrayants petits chapeaux pour bambins et bambines, à d'alléchantes économies.
GROUPE 1
Chapeaux d'enfants en velours uni et par côtes, à bords alpins et roulés, en marine, brun, vert et noir. Rég. \$1.50, \$1.75 et \$2.00. Prix de vente anniversaire 25
tant qu'il y en aura
GROUPE 2
Chapeaux en velours de soie uni et côtelé pour garçonnets et fillettes. Jolies formes, 5 à 12 ans. Couleurs: vert, marine et noir. Rég. jusqu'à \$3.50. Prix de vente anniversaire, tant qu'il y en aura. 49



ROBES DE NUIT \$1.17

Pour notre première VENTE ANNIVERSAIRE, nous venons de recevoir un envoi de jolies robes de nuit. Nous en offrons sept charmants modèles dans une série complète de tailles. Elles sont en belle batiste blanche, avec col rond ou carré et manches courtes, garnies de dentelle valenciennes, de ruban et de broderie. Genre fermé. Longueurs 50, 55 et 60. Ces robes de nuit sont offertes à un prix si bas que nous conseillons de pourvoir aux besoins futurs. PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE, chacune 1.17
— Au deuxième.

Souliers du Printemps pour Dames

PRIX SPECIAUX POUR NOTRE PREMIERE VENTE ANNIVERSAIRE
Cet item devrait susciter un vif intérêt, car ces escarpins sont de magnifiques modèles en cuir de haute qualité. Le bas prix auquel nous les offrons est attribuable à notre PREMIERE VENTE ANNIVERSAIRE.
ESCARPINS EN CHEVREAU ET CUIR VERNI, avec empiègne médium et talon espolin à la mode. Pointures 2 à 7, mais pas dans tous les modèles. Prix de vente anniversaire, la paire 3.95
ESCARPINS EN CHEREAU ET VEAU BRUN, avec empiègne unie et talon espolin, ou empiègne avec pinçures de fantaisie et talon médium. Pointures 2 à 7. Prix de vente anniversaire, la paire 4.95

Guêtres pour Dames Prix de Vente Anniversaire, la Paire, \$1.49

Un surplus de stock de manufacture acheté au rabais est la raison de cette occasion exceptionnelle. CES GUÊTRES SONT EN DRAP MINCE — LOUEUR 8 BOUTONS — NUANCE FAON CLAIR, Pointures 2 à 7. Tant qu'il y en aura, la paire 1.49
— Au rez-de-chaussée.

Salle de Thé de Daly
MENU
Mardi, le 4 mars 1919
POTAGE—Bouillon de bœuf anglais, avec orge.
POISSON—Truite frite et bacon.
ENTREES—Steak de Salisbury et pommes de terre frites. Ragout d'agneau aux pois.
ROTI—Côtelettes choisies de bœuf au jus. Porc avec farce.
VIANDES FROIDES—Langues ou jambon, avec salade de pommes de terre.
LEGUMES—Pois canadiens; navets pilés; pommes de terre cuites ou pilées.
SALADES—Salade au poulet; salade de homard; salade de betteraves et de choux; salade d'asperges; salade Waldorf.

Un Rabais de 1/3 en Manteaux de Printemps—Des Robes de New-York

A Prix Réduits et des Manteaux de Printemps à \$13.95 sont quelques-unes des nombreuses occasions qui font le succès de notre première vente anniversaire. Notre rayon de confections pour dames bourdonne d'activité; des foules enthousiastes s'y pressent. Ces valeurs EXTRAORDINAIRES en Robes, Manteaux et Costumes de printemps doivent être attribuées à plusieurs achats considérables effectués chez des manufacturiers de renom coopérant avec nous dans cette première VENTE ANNIVERSAIRE. Le public féminin d'Ottawa ne peut se rendre compte des avantages qu'offrent ces occasions à moins de venir examiner la marchandise et considérer les prix. Voici quelques items pour mardi.

Costumes de Printemps pour Dames 1/3 de Rabais

Nous présentons dans cette collection une immense variété de charmants modèles de New-York, en serge, popeline, gabardine, tricotine et silvertone. Aussi quelques quadrilles. Certains modèles sont strictement tailleur, d'autres sont semi-tailleur et garnis de soutache militaire et de boutons de fantaisie. Double soie ou satin. Les nuances favorites du printemps représentées dans l'assortiment sont: sable, copen, mastie, marine, gris, vert, faon et noir.
Costumes de \$35.00 \$26.75
Costumes de \$45.00 \$30.00
Costumes de \$50.00 \$33.40
Costumes de \$65.00 \$43.40
Costumes de \$55.00 \$36.60
Costumes de \$65.00 \$44.40
Costumes de \$75.00 \$50.00
Costumes de \$85.00 \$56.75

Manteaux en Tweed Mélangé pour Dames

PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE
Le genre, la confection et le tissu témoignent des avantages qu'il y a à profiter d'un si bas prix pour faire ses emplettes de manteaux. Ce tissu est un mélange de tweed de qualité résistante. Le genre est tout à fait dernier cri et représente les meilleures innovations de la saison — ceinture en deux pièces, collet transformable se portant relevé ou rabattu, manche serrée avec élégant poignet tailleur. Les boutons sont de bonne qualité et jolis. Toutes les coutures intérieures sont proprement recouvertes. Enfin, tout concourt à former un manteau qui donnera pleine satisfaction à celle qui le portera. Longueur 40 pes. Mesure de buste, 36 à 40. Prix de vente anniversaire 13.95

Robes de New-York au Prix de Vente Anniversaire

Plusieurs modistes et maisons de renom de New-York ont coopéré à la confection de ces robes que nous offrons comme OCCASIONS de notre première VENTE ANNIVERSAIRE. Elles sont en SATIN, TAFFETAS, GEORGETTE COMBINÉE AVEC JERSEY DE LAINE ET TRICOLETTE. Modes du printemps. Couleurs, garnitures, coupe — tout est NOUVEAU. Tailles 16 à 42. Ne manquez pas cette chance.
Robes de \$45.00 pour \$30.00
Robes de \$47.00 pour \$31.40
Robes de \$57.50 pour \$37.40
Robes de \$49.00 pour \$33.50
Robes de \$65.00 pour \$43.40
Robes de \$75.00 pour \$50.00

EXTRA! Toiles de Fantaisie à Moitié Prix

Nous avons acheté le solde de plusieurs magnifiques séries de toiles d'un manufacturier qui voulait modifier son stock et disposer d'assortiments incomplets. C'est ainsi que nous sommes devenus acquéreurs de 300 pièces de toile que nous mettons en vente mardi à 8.30 a. m. à exactement la moitié du prix régulier à l'occasion de notre VENTE ANNIVERSAIRE. Quelques-unes sont légèrement salies, mais elles se lavent facilement. LE LOT COMPREND DES DRAPS, DES MEUBLES, DES TAIES, DES NAPPES BRODÉES, DES CENTRES, DES NAPPERONS À PLATEAUX ET AUTRES, DES COUVRE-LIT ET NOMBRE D'AUTRES ARTICLES UTILES.
Les prix réguliers varient de .05 pour des ussaperons à \$12.50 pour des nappes. Prix de Vente Anniversaire, Mardi. 04 à 6.25
— Au rez-de-chaussée

COMPLETS DE \$18.00 POUR GARÇONNETS — Prix de Vente Anniv. \$14.95.
Ces complets sont confectionnés de bons tissus, dans le populaire genre à ceinture avec boucle, peches en taillade et dos carré. La culotte bouffante est ample, entièrement doublée et munie d'attaches Governor au genou. Les patrons sont magnifiques, se présentent en gris polaire et sel, carreaux gris pâle et foncé, etc. Tailles 28 à 35. Voyez l'étalage de la rue Rideau. Excellente valeur à \$18.00. PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE 14.95

La Cie H.-J. DALY Ltée
— Place Connaught, OTTAWA —

NOUVELLES DE HULL

FEU L.-J.-H. BAROLET

LE DEFUNT A ETE INHUME SAMEDI A MONTEBELLO. — FUNERAILLES IMPOSANTES.

Samedi, à Montebello, avaient lieu dans l'église paroissiale les funérailles de M. Louis-Joseph-Barolet, décédé mercredi dernier après quelques jours de maladie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Bédard, de St-Thomas d'Alfred. M. l'abbé Chamberlain, curé de Montebello, officiait, le R. P. Lajoie, de la Compagnie de Marie, de Papineauville, agissait comme diacre, et M. l'abbé J. H. Robert, vicaire de Montebello, servait de sous-diacre. M. l'abbé J. Hébert, de l'Archevêché, et le R. P. Bourbonnière, O.P., dominicain, d'Ottawa, assistaient au chœur.

Le chant était sous la direction de M. J.-F.-O. Caron. L'orgue était tenu par Mme Dr Longpré.

A l'offertoire, les enfants de Marie de la paroisse ont rendu admirablement bien le "Pie Jesu Domini". Mlle Quessel, violoniste, accompagnait.

A l'issue du service, M. le notaire Crépeau, de Montebello, a interprété, avec âme, les "Adieux de Schubert".

L'église était tout tendue de noir. Une foule considérable avait envahi la nef. Pour bien dire, toute la paroisse et un grand nombre de parents et d'amis des environs avaient tenu à aller rendre un dernier témoignage de sympathie à la famille, et d'estime au défunt.

Parmi ceux qui suivaient la dépouille mortuaire nous avons remarqué les suivants: les porteurs, MM. Charles Crépeau, N.P., Gilles Huneault, Oscar Trudeau, Roch Huneault, Auguste Hébert et Arthur Duchesneau, son père le Dr Barolet, de Montebello. Ses oncles, Dr A. Barolet de Joliette; Wilfrid Barolet, J. L. Barolet, J. Arthur Barolet, tous de Montréal; son cousin, Joseph Allard, de Montebello; le maire P. F. Aubry, de Montebello; Dr Longpré, Montebello, L. Quessel, St-André-Avellin, Dr D'Amour, Papineauville J.-O. Leblanc, représentant des Chévaliers de Colomb du Conseil Champlain d'Ottawa, St-André, représentant du Comité régional de l'A.C.J.C. d'Ottawa, Toussaint Chénier, d'Ottawa; Marc Marchessault, représentant du "Droit" et représentant du Cercle Sacré-Cœur de l'A.C.J.C. d'Ottawa, Wilfrid Proulx, Ottawa, H. Renaud, J. G. Robert, M. Bourgoin, T. Owens, gérant de la "Owens Lumber Co.", J. A. Daust, E. Blais, J. S. Prigent, Oscar Quessel, D. Lacroix, Ferdinand Huneault, A. Campbell, J. Charlebois, J. A. Papineau, J. Racicot, W. C. Corrigan, L. Chénier, de Fasset, O. Ménard, O. Legault, de St-Thomas d'Alfred, E. Major, J. D. Daoust, A. Giroux, D. Gauthier, N. Charette, C. Proulx, R. Duchesneau, J. Gauthier, Paul Pilon, A. Chénier, S. Duchesneau, R. Gagné, G. Chénier, de Fasset, et quelques autres dont les noms nous échappent.

Un nombre considérable de tributs floraux, d'offrandes de messes et de bouquets spirituels, ont été adressés à la famille du regretté défunt.

Celui-ci laisse pour pleurer sa perte, son père, le Dr Barolet, sa mère, et une sœur, Marie.

La famille Barolet remercie de tout cœur tous ceux qui, directement ou indirectement, lui ont témoigné de la sympathie dans ce deuil cruel qui vient de la frapper.

Pour sa part, "Le Droit" réitére à la famille éplorée l'expression de ses plus sincères condoléances.

INSOUMIS et DESERTEURS

SON HONNEUR LE JUGE GOYETTE, TRES CLEMENT. — NOS JEUNES GENS ACCEPTENT SES JUGEMENTS PRESQUE AVEC JOIE.

Quelques jeunes gens en contravention avec la loi du service militaire ont comparu ce matin devant le magistrat Goyette; tous ont plaidé coupable, ce sont: MM. Ferdinand Duguay, déserteur, \$75 d'amende ou 3 mois de prison; M. Oscar Duquette, inoumis \$50 ou 2 mois; Samuel Valiquette, inoumis, \$50 ou 2 mois; Wilfrid Béléck, inoumis, \$50 ou 2 mois; Edgar Morin, déserteur, \$75 ou 3 mois.

De nouvelles causes de ce genre seront entendues lundi prochain.

CONVOCATION

Il y aura, ce soir, au sous-sol de la salle Notre-Dame, réunion des membres du Conseil du Syndicat Catholique des Employés de Magasin. Les intéressés sont priés de ne pas l'oublier. La séance sera ouverte à 8 heures précises.

PERSOÑNEL

Miles Blanche Gonthier et Alice Séguin, de Montréal, sont les hôtes de Miles Rosa et Marie-Louise Bray de la rue Notre-Dame — ainsi que de Mile Rose Bélanger, de l'avenue Laurier.

M. Thomas Patrick, B.C.L., de Syracuse, est inscrit à l'hôtel Teller.

Mlle Yvonne Patrice de Grace Point est de passage à Hull, pour quelques jours.

SERVICE POUR SIR WILFRID LAURIER

Un service solennel pour le repos de l'âme de Sir Wilfrid Laurier sera chanté à l'église Notre-Dame de Hull, demain matin à huit heures et quart. Ce service est l'œuvre de la Fédération des Dames Canadiennes Françaises.

Les Dames de la Fédération demandent à toute la population de la ville canadienne française d'assister à ce service religieux et de témoigner par leur présence du respect que l'on porte à la mémoire de l'illustre disparu.

EN COUR

Treize jeunes filles comparaissent à Hull ce matin devant le magistrat sous accusation d'avoir été en rapport avec des maisons de désordre. Elles ont été condamnées chacune à \$50 d'amende et les frais ou 3 mois de prison.

AVIS TRES IMPORTANT

Toute correspondance ayant trait au "Courrier de Hull" pourra être déposée au bureau de M. J.-H. Bélanger, marchand de bois et charbon, 119 rue Principale, Hull.

En appelant à Rideau 1762 entre 5 et 6 heures p.m. on pourra obtenir tout renseignement désiré concernant le "Courrier de Hull".

Pour annonces ou abonnements au "Droit" dans la cité de Hull, on devra s'adresser à M. P. A. Larocque, libraire, 139 rue Maisonneuve, Hull, ou téléphoner à Queen 7905.

UN ECHANTILLON PRECIEUX

COMMENT A LONDON, ONTARIO, ON REUSSIT A DENATURER LE FRANÇAIS.

Nous plaçons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs un document précieux, traduit de l'anglais par un monsieur d'Ontario qui se pique fort de savoir suffisamment le français sans qu'il soit nécessaire d'appeler un "d... french" à son secours. On ne peut tordre une langue de pire façon. La circulaire a été adressée à un marchand de la cité de Hull. Voyez et jugez:

London, Ontario.

Monsieur:

"Nous vous envoyons co-joint une circulaire montrant nos spécialités différentes de nos remèdes et nourritures pour les bestiaux et pour la volaille. Nous désirons appeler votre attention particulièrement sur notre farine pour ceux pour élever les vœux sans lait.

"Pendant cette saison de l'année tous les animaux ont besoin d'un tonique pour les tenir en bonne condition afin qu'ils obtiennent à grand avantage du bien contenu dans le lait nourriture qu'ils mangent dans le fait usage de nos spécifiques "Royal Purple" pour bestiaux et volaille ils obtiendront \$5 p.c. à 95 p.c.

"Lisez soigneusement l'article sur notre spécifique pour la volaille s'il est employé suivant les directions on peut obtenir autant d'œufs en hiver comme en été.

"Ces marchandises sont vendues chez tous les marchands dont vous trouverez leurs numéros au dos de cette page. Vous pouvez acheter vos provisions chez eux.

Agreez Monsieur mes sincères salutations,

LA CIE W. A. J.

London, Ont.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

SOLDATS DE RETOUR

Deux de nos concitoyens enrôlés dans l'armée canadienne vient d'arriver au Canada. Ils ont fait la traversée à bord du transport "Canada". Ce sont: le soldat L. Lacroix, 4 avenue Dupuis, Hull; le soldat D.N. Paquette, Hull. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

ELECTRICITE

pour l'éclairage, le chauffage, la cuisine, le repassage, etc.

Ce que l'argent peut acheter de mieux au plus bas prix.

HULL ELECTRIC COMPANY.

117 Principale, Hull. Tél. Q. 1660

ASSOCIATION DES VETERANS

LES MEMBRES DE LA SECTION DE HULL SE RENDRONT EN CORPS, CE SOIR, A L'HOTEL DE VILLE. — ON VEUT UNE AIDE FINANCIERE.

Nos soldats de retour du front, qui appartiennent au district de Hull, se rendront ce soir auprès de nos échevins pour leur demander de leur prêter, main-forte dans l'œuvre qu'ils poursuivent pour le rétablissement de chacun d'eux dans la vie civile. Ils veulent que le conseil de ville leur procure une aide financière. Ils ont, sur ce point, l'appui entier du maire, qui, comme premier magistrat de cette ville, leur a promis de leur venir en aide.

C'est dire, à l'avance, que leur requête sera vue d'un bon œil auprès de notre conseil, et que celui-ci s'efforcera de mettre à exécution les promesses qu'il a déjà faites à ce sujet. Nos braves soldats de retour du front l'auront bien mérité. Après avoir laissé leurs occupations, ici, pour aller défendre, là-bas, les peuples opprimés d'outre-mer, ils reçoivent l'attention que pareil acte leur a valu.

Nos vétérans se réuniront, ce soir, à la salle du 70^e régiment, rue Principale, près du pont. Le départ pour l'hôtel de ville s'effectuera de cet endroit à huit heures précises.

Que tous soient présents. C'est l'intérêt de chacun qui est en jeu.

CE QUE L'ENNEMI DEVRA PAYER

LE CONCERT SACRE A LA BASILIQUE

La Chorale de la Basilique et ses amis peuvent être fiers du succès qu'ils ont eu hier. L'église était remplie et un nombreux clergé présidé par Mgr l'Archevêque assistait au chœur. Le programme musical complet des funérailles de Sir Wilfrid Laurier a été exécuté de façon magistrale. On avait ajouté à ce programme "Le Temps" œuvre inédite de M. Amédée Tremblay rendue par M. Paul G. Oulmet, avec la perfection qui lui est coutumière; le Choral de César Franck et "Le repentir" de Chas Gounod, interprété avec goût par le Dr Emile Dion, M. J. F. Champagne, qui avait la direction de ce concert mérite nos plus sincères félicitations.

LA CIE W. A. J.

London, Ont.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

Si ces compagnies avaient à leur emploi un Canadien français, ils pourraient sûrement éviter d'insulter leurs clients de manière fâcheuse, et leur commerce y gagnerait.

Peut-on injurier plus effrontément Sa Majesté la Langue Française? Evidemment, non.

COMMERCE-AGRICULTURE AVENTURES

LES CENDRES DE BOIS

La difficulté de se procurer des engrais potassiques pour les besoins de l'agriculture, a fait tourner les regards des intéressés vers les sources domestiques de ce précieux engrais. La cendre de bois, que l'on n'appréciait pas à sa juste valeur et que l'on portait sans précaution, la plus part du temps sur des terrains incultes, est maintenant grandement recherchée. Toutefois, il est prudent d'exiger copie d'une analyse avant d'acheter de trop grandes quantités de cendres. La bonne cendre devrait contenir 5 à 6 pour cent de potasse et 1 à 2 pour cent d'acide phosphorique.

LA VACHE LAITIÈRE

L'objectif de tout agriculteur bien pénétré de ses intérêts doit être de chercher à obtenir de la vache laitière le maximum de production, car on n'arrive à produire économiquement les légumes, les grains, les denrées à utiliser à la ferme, qu'en se procurant du fumier à bon compte, et la vache laitière bien nourrie, bien entretenue, permet d'atteindre ce résultat.

QUELQUES ADRESSES A CONSERVER

DEMANDES DE PUBLICATIONS AGRICOLES

Lettres affranchies—
Service des Publications,
Ministère de l'Agriculture,
OTTAWA.

Lettres non affranchies—
Bureau des Publications,
Ministère de l'Agriculture,
OTTAWA.

Ventes de produits agricoles
Soc. Coop. des Fromagers de Québec, 57, rue William,
MONTREAL.

L'Abattoir Coopératif,
Princeville,
Cité Arthabaska, P.Q.

L'Abattoir de St-Valier,
St-Valier, Bellechasse, P.Q.

Soc. Coop. Agric. des Producteurs
de Semences, Ste-Rosalie, Junction,
Bagot, P.Q.

UNE PANIQUE AU THEATRE

Le cri de "au feu" lancé inutilement a causé une panique samedi après-midi au théâtre Dominion et plusieurs jeunes personnes auraient été certainement blessées gravement s'il ne s'était trouvé de vieilles personnes pour s'avancer et calmer la foule.

Plusieurs se sont blessés légèrement quand même dans la hâte qu'ils avaient à gagner les portes du dehors.

La panique s'éleva quand un morceau de plâtre du plafond dans les galeries tomba, ce qui fit crier à quelqu'un que le feu était dans le théâtre.

Tout le théâtre était comme d'habitude, le samedi après-midi, rempli jusqu'aux combles et dans le temps de la dire tous le monde se précipita aux endroits de sortie.

L'alarme fut sonnée, mais quand les pompiers arrivèrent ils ne virent aucune trace de feu ou de fumée.

Le maintien calme des directeurs du théâtre et de plusieurs personnes dans l'assistance finit par avoir raison de l'agitation et on n'a pas eu à enregistrer d'accident sérieux.



LE MINISTRE des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mercredi, le 19 mars 1919, des soumissions pour l'édifice d'instruction, au Collège militaire, Kingston, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-général, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'édifice d'instruction, Collège militaire, Kingston, Ont."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du sous-général des édifices publics, bureau central, Ottawa, ou du sous-général des édifices publics, section postale, 100, rue de la Paix, à Ottawa, ou du sous-général des édifices publics, section postale, Kingston, Ont.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules. Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, sera accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque, accepté, pour la somme de \$50, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 25 février 1919.

ETIQUETTES D'EXPEDITION

Combien de plaintes et d'ennuis seraient évités si les cultivateurs donnaient la peine de toujours indiquer leur nom et leur adresse sur les envois qu'ils font aux associations auxquelles ils confient la vente de leurs produits.

CAISSES D'EXPEDITION

Les messageries (express) demandant tant la liv. et pour les caisses, il y a toujours avantage à économiser les bouts de madriers ou d'épaisses "croutes" dans l'emballage des produits à être expédiés par petite vitesse ou autrement.

Toutefois, pour les animaux vivants, les bêtes seront assez spacieuses pour être conformes aux règlements de la société protectrice des animaux.

D'UN CHERCHEUR DE FORTUNE

North Bay, 3. — Bert Deschênes, un jeune homme de Maniwaki, apprit dans un collège de Montréal que l'on pouvait faire facilement fortune dans le district de Timmins.

Avec un peu d'argent dans sa poche il partit donc du collège, sans annoncer son départ, et s'aventura jusqu'à Timmins. Il eut là une expérience qui détruisit toutes ses aspirations de faire rapidement une fortune colossale.

Voici d'ailleurs comment il raconte lui-même son aventure:

"Je faisais un petit voyage à travers le district avec mon oncle, lorsque nous fûmes séparés. Je me mis à marcher aussi rapidement que possible quand j'aperçus un énorme animal qui venait dans ma direction. C'était un orignal.

Une écharpe rouge que je portais avait probablement excité sa colère

contre moi; je partis en courant à travers les arbres et en évitant un j'y grimpai vivement. Pendant que je grimpais dans l'arbre mon écharpe se détacha et tomba sur un petit arbrisseau d'environ cinq pieds de hauteur. L'original se lança sur l'arbrisseau et réussit à le jeter par terre. Il roda autour quelques instants, regarda l'écharpe et finalement partit vers le nord.

Je partis à mon tour, mais quand je fus rendu à la maison de mon oncle je m'aperçus que j'avais des ortilles gelées.

"J'en ai assez du nord et maintenant je veux aller vivre avec mon grand-père, à Maniwaki. Je n'oublierai certainement jamais mon expérience de Timmins."

OUVERTURE DES MINES DE PORCUPINE

Timmins, 3. — (Dépêche de la Presse canadienne). On nous annonce que les arrangements vien-

Protégez-vous contre La Grippe et ses complications et assurez-vous une santé florissante en prenant tous les matins un verre d'Eau Purgative

"RIGA"

le remède populaire de la Constipation sûrement sans coliques ni nausées.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Picoté, Montréal.

ne d'être terminés pour l'ouverture prochaine des mines de Porcupine appartenant à la compagnie Vipond & North Thompson et que cette compagnie vient justement de terminer son rapport financier.

Ce rapport démontre que la compagnie a à peu près 750,000 actions dans le trésor, ce qui éloignera l'impression que cette compagnie n'avait pas de fonds dans le trésor.

Lorsque les compagnies Vipond et North Thompson s'unirent, il fut conclu que chacune de ces compagnies fournirait \$1,125,000 de

fonds, ce qui formait un montant de \$2,250,000.

Comme la compagnie a un capital de \$3,000,000, il reste encore \$750,000 d'actions à émettre.

Avant la déclaration de la guerre la compagnie avait projeté la construction d'un immense moulin avec une capacité de 300 tonnes. A présent que la guerre est finie on croit que les mines ne tarderont pas à ouvrir.

On a trouvé des gisements qui laissent beaucoup à espérer. La mine est bornée au nord par Hollinger et à l'ouest par Porcupine.

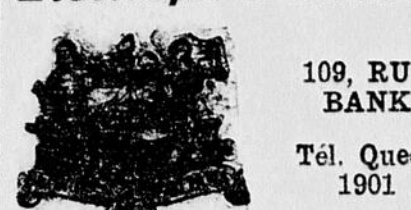
LE NOUVEAU FER

NOUS avons un fer "Hydro" spécialement fabriqué pour les clients de l'Hydro. Il a été examiné et approuvé par l'inspecteur d'appareils électriques du gouvernement. La main-d'œuvre et la qualité sont ce qu'il y a de mieux. Il ne se vend nul part de meilleur fer à n'importe quel prix.

Pour réussir votre repassage, vous devez employer un fer Hydro Electrique.

Venez voir nos modèles.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

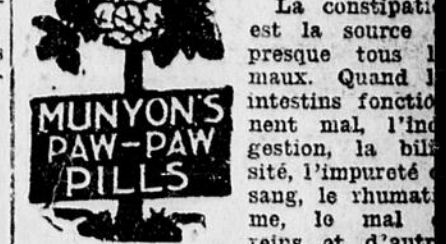


Les illusions viennent du ciel; les erreurs viennent de nous.

EUCHRE

Le Euchre des Forestiers Catholiques d'Eastview annoncé pour le mardi, est remis au 9 mars prochain.

VOTRE SANTE



La constipation est la source presque tous les maux. Quand l'intestin fonctionne mal, l'indigestion, la bilieuse, l'impureté du sang, le rhumatisme, le mal de reins et d'autres infections animales en résultent. En de tels cas, faut recourir sans tarder aux pilules Paw-Paw de Munyon—le remède naturel contre la constipation.

Ne prolongez pas le mal d'un seul jour. Ne soyez pas la victime de l'indigestion ou de l'hépatite. Les pilules Paw-Paw de Munyon excitent la digestion et régulent les intestins.

Ces pilules ne contiennent pas de calomel ni de toxiques; elles sont remède naturel, agréable et doux prendre. Chez tous les pharmaciens, 30c.

MARDI--est un Autre Jour de Modes

Robes d'après-midi et du Soir

En taffetas, crêpe de Chine, jersey tout laine, velventine, satin, serge tout laine et combinaisons. L'originalité de la façon les rend vraiment séduisantes. Ce sont des valeurs extraordinaires pour des vêtements de saison et si bien confectionnés. Toutes les dames ont besoin d'une de ces robes si avenantes pour les réunions intimes et les circonstances mi-cérémonieuses qui se produisent au cours du printemps et de l'été. Ces robes représentent les plus nouvelles conceptions de modes. Toutes les nouvelles nuances. Spécial ... 22.50

Jupes seules pour Dames

Une magnifique collection de jupes pour dames et demoiselles, en tweed et popeline de soie. Elles sont dans tous les plus nouveaux effets — genres semi-tailleur ou avec empiècement. Finies avec poches et rabats. Garnies de boutons nouveauté. Tailles jusqu'à 30 de buste. En marine, faon, taupe, vert et noir. Spécial ... 4.95

Jupons pour Dame

Un magnifique assortiment de jupons pour dames, en bonne qualité de heatherbloom et simili-soie, en toutes les nuances à la mode du printemps. Confectionnés dans une bonne largeur et finis avec volants de fantaisie. Toutes les tailles. Spécial ... 1.75

BULLETIN QUOTIDIEN

A en juger par les succès passés dans le domaine de la mode, on peut augurer de grandes choses pour ce printemps au magasin Frieman. Et cet espoir ne sera pas déçu, car nous avons un étalage de modes aussi original et distingué que possible. Les modes du printemps s'épanouissent dans une charmante profusion à tous les rayons.

Considérant que Pâques est très tard cette année, on doit se garder d'attendre jusqu'à cette époque pour composer sa toilette de printemps. C'est actuellement le bon temps de vous procurer ce qu'il vous faut pour le printemps. Visitez les beaux étalages de Frieman.



Robes en Serge pour fillettes et jeunes filles

Une certaine dans chaque assortiment. Toutes sont assez élégantes pour servir de toilettes mi-saison avec autant d'avantage que les nouvelles créations du printemps

Lot No 1

En serge avec soie quadrillée, serge avec brousse en piqué blanc à effet de boléro, et tout serge. En marine, vert, brun, 6 à 14 ans. Rég. 12.50. Spécial, mardi ... 7.49

Lot No 2

Robes en serge avec collet de broderie ou genre tailleur. Quelques-unes en soie et velours. Tailles 6 à 14 ans. Rég. \$9.95. Spécial, mardi ... 6.49



laine, popeline de soie, satin lavable, charmeuse, satin baronnette, jersey, plaid de laine et différentes nouveautés. Les nouvelles créations se révèlent sous forme de ceinture garnie, ceinture, poignets, poches drapées et boutons nouveauté. Toutes les nuances les plus à la mode du printemps. Les prix varient de ... 15.00 à 30.00



Gants pur-soie pour Dames

2 boutons à pression. Bouts tissés. En blanc, noir, gris, tan, sable et brun. Mardi 69

Bas de Laine très épais pour garçonnets

Bouts et talons bien renforcés. Incomparables pour la durée. Mardi 69

Nouveaux Chapeaux

Ces magnifiques nouveaux chapeaux sont en crêpe georgette et psille ananas, avec garnitures de ruban. Il y a six modèles à choisir. Les couleurs sont: nègre, marine, jais, henné, taupe et pourpre. Spécial ... 2.95



Beaux Bas en Cachemire noir pour Dames

Toutes pointures. Mardi ... 49

500 Blouses en lingerie

Un achat spécial de blouses en voile blanc de choix. Cet assortiment de magnifiques valeurs comprend de jolis modèles pour dames et jeunes filles. Tailles 36 à 44. Mardi ... 1.49

Blouses blanches en

Un achat spécial de blouses en voile blanc de choix. Cet assortiment de magnifiques valeurs comprend de jolis modèles pour dames et jeunes filles. Tailles 36 à 44. Mardi ... 1.49

Un achat spécial de blouses en voile blanc de choix. Cet assortiment de magnifiques valeurs comprend de jolis modèles pour dames et jeunes filles. Tailles 36 à 44. Mardi ... 1.49

Nouveaux Manteaux de Printemps



Manteaux à la fois élégants et pratiques. Confectionnés en tweed, drap couverte, serge tout laine, popeline, gabardine, bolivie, silver-tone et Patagonie. En nouvelles couleurs reflétant l'éclat du printemps — faon, taupe, brun, marine, copeau, saxe, bourgogne, réseda, pourpre, noir, etc. Manteaux genre dolman, manteaux de sport, manteaux de voyage, et manteaux d'utilité dans une grande variété de modèles. Prix ... 22.50 à 75.00

Vente de Jolis Corsets

Plusieurs de ces corsets coûteraient plus cher au prix de fabrication actuel. Nous vous avisons donc de visiter notre section des corsets demain. Il y en a 340 à choisir dans les tailles de 19 à 30. L'assortiment comprend les plus nouveaux genres à buste haut, bas ou médium, pour tailles sveltes ou corpulentes. 1.98

Nouvelles Blouses en Crêpe de Chine

Un nouvel envoi de blouses en crêpe de soie caractérisées par les nouveaux cols ronds, gilets, etc. En blanc, chair et mais. Spécialement marquées à 3.98 et 4.98

Longs Kimonos en Crêpe de Coton

Un assortiment complet de ces magnifiques kimonos en crêpe, du genre Empire. Garnis de broderie en nuances contrastantes et de lisérés de satin. Les couleurs sont: rose, bleu pâle, pourpre, mauve, copeau et noir. Toutes les tailles jusqu'à 44, mesure de buste. Spécial, mardi ... 3.75



